

Diviser pour mieux nommer ? L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval

Yoan Boudes

▶ To cite this version:

Yoan Boudes. Diviser pour mieux nommer? L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval. Trier, classer, organiser. Ordonner le monde au Moyen Âge, Louis-Patrick Bergot; Pauline Guéna; Marie Piccoli-Wentzo; Adeline Sanchez, Jun 2017, Paris, France. pp.26-52, 10.4000/questes.5924. hal-03562212

HAL Id: hal-03562212

https://hal.science/hal-03562212

Submitted on 8 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

Journée d'étude 1 - Trier, classer, organiser | 2022 Trier, classer, organiser

Diviser pour mieux nommer? L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval

Yoan Boudes



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/questes/5924

DOI: 10.4000/questes.5924

ISSN: 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Pagination : 26-52 ISSN : 2102-7188

Ce document vous est offert par Université de Rouen Normandie – Bibliothèque Universitaire



Référence électronique

Yoan Boudes, « Diviser pour mieux nommer ? L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval », Questes [En ligne], Journée d'étude 1 - Trier, classer, organiser | 2022, mis en ligne le 31 janvier 2022, consulté le 08 mars 2024. URL : http://journals.openedition.org/questes/5924; DOI: https://doi.org/10.4000/questes.5924

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Diviser pour mieux nommer ? L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval

Yoan BOUDES

Sorbonne Université — Faculté des Lettres

Alors qu'il entend traiter « de la création du monde selon l'ordre des six jours, de la nature et des propriétés de chaque chose, de manière ordonnée¹ », Vincent de Beauvais nuance lui-même son propos dans le prologue de sa volumineuse encyclopédie, le Speculum maius, et le confesse : l'ordre engendre parfois le désordre. L'aveu est d'importance pour l'encyclopédiste, qui annonçait plus haut se demander « avec inquiétude » et rechercher « avec soin comment et dans quel ordre je pourrais lier au mieux toutes ces choses, pour en faire un seul ensemble² ». Vincent de Beauvais, comme d'autres, a pour but de faire tenir dans un seul texte l'ensemble du savoir humain d'une communauté donnée. Entreprise colossale dans sa réalisation, cet enjeu appelle une méthode, la compilation. Opération de lecture et de tri, le travail encyclopédique apparaît comme la reprise de la matière des autorités dans une forme nouvelle. Configuration en extraits et perspective totalisante vont alors soutenir l'organisation de l'ouvrage pour assurer non pas tant la « présentation générale et complète d'une matière » que

¹ Vincent de Beauvais, *Libellus apologeticus*, trad. Monique Paulmier-Foucart, avec la collaboration de Marie-Christine Duchenne, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, Turnhout, Brepols, coll. « Témoins de notre histoire », 2004, chap. 16, p. 201-226, cit. p. 165.

² *Ibid.*, chap. 3, p. 151.

« la divulgation organisée d'un savoir universel³ ». C'est cette opération qui fait de l'encyclopédiste un auteur : ordonner reste le lieu où s'exprime sa liberté. La « nouveauté » de l'ouvrage ne vient pas de la matière, mais de la structure, seule à même d'être originale⁴.

Or, la matière zoologique semble particulièrement concernée par ces concessions faites à l'ambition organisatrice de l'encyclopédisme médiéval. Dans le *Trésor*, rédigé en français par Brunetto Latini, on retrouve la même gêne : l'auteur s'empresse de couper court aux propos d'agronomie pour aborder le monde animal et éviter les redites. Une telle attitude envers la zoographie dans le plan de l'ouvrage se rapprocherait, selon Bernard Ribémont, d'un « anéantissement même de la rationalité organisatrice⁵ ». Si Monique Paulmier-Foucart a pu relever chez Vincent de Beauvais un « apparent manque de systématisation des livres zoologiques et botaniques ⁶ », on constate aussi, chez Barthélemy l'Anglais ou Thomas de Cantimpré, autres encyclopédistes latins du XIII^e siècle, un passage à l'ordre alphabétique dans les parties animalières. Sans nier l'importance de ce choix comme conscient et significatif dans les encyclopédies médiévales, on peut du reste y voir une certaine rupture avec les autres tendances internes d'ordonnancement de ces œuvres⁷.

³ Isabelle Draelants, « Le "siècle de l'encyclopédisme": conditions et critères de définition d'un genre », dans *Encyclopédire. Formes de l'ambition encyclopédique de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Arnaud Zucker, Turnhout, Brepols, 2013, p. 81-106, cit. p. 85.

⁴ Vincent de Beauvais, *Libellus apologeticus*, chap. 4, éd. cit., p. 153 : « *Ipsorum igitur est auctoritate, nostrum autem sola ordinatione* » (« cette œuvre est la leur par l'autorité, elle est la mienne par la seule organisation des parties »).

⁵ Bernard Ribémont, De Natura rerum. Études sur les encyclopédies médiévales, Orléans, Paradigmes, p. 86.

⁶ Monique Paulmier-Foucart, « Ordre encyclopédique et organisation de la matière dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », dans *L'encyclopédisme*. *Actes du colloque de Caen, 12-16 janvier 1987*, dir. Annie Becq, Paris, Aux amateurs de livres, 1991, p. 221.

⁷ Voir Christel Meier, « Organisation of Knowledge and Encyclopaedic *Ordo*: Functions and Purposes of a Universal Literary Genre », dans *Pre-Modern*

Comment la matière zoologique doit-elle alors être organisée, divisée en groupements, pensée par rapprochements 8 ? Comment ces textes proposent-ils d'organiser le vivant dans des sections textuelles construites selon une logique rationnelle, à même de permettre une consultation aisée à ses lecteurs ? Si la cohérence des groupes choisis doit autant refléter l'entreprise livresque réussie que la perfection de la Création divine, la zoologie médiévale n'est pas la nôtre et l'anatomie comparée n'est pas la règle. Ces catalogues animaliers présentent des éléments descriptifs sur chaque espèce et des considérations sur des propriétés, plus ou moins remarquables, qui peuvent être enrichies par des remarques d'ordre analogique ou allégorique⁹. Les relations entre espèces se pensent ainsi selon des modèles discursifs et des matrices épistémologiques variés que l'encyclopédiste, héritier et passeur, doit savoir assimiler. Organiser les espaces textuels dévolus à la faune dans l'encyclopédie médiévale revient donc à établir des catégorisations discursives et des groupements textuels

Encyclopaedic Texts. Proceedings of the Second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1994, dir. Peter Binkley, Leyden/New York/Köln, Brill, 1997, p. 103-126 et Isabelle Draelants, « Le "siècle de l'encyclopédisme" : conditions et critères de définition d'un genre », art. cit.

⁸ Pour les enjeux généraux sur la question, nous nous permettons de renvoyer à Axelle Brémont, Yoan Boudes, Simon Thuault et Meyssa Ben Saad, «Introduction. Appréhender les catégories zoologiques en anthropologie historique : enjeux méthodologiques et épistémologiques », Anthropozoologica, vol. 55, nº 5, 2020 [en ligne: http://sciencepress.mnhn.fr/fr/periodiques/anthropozoologica/55/5, consulté le 3 juillet 2020].

⁹ Sur le sujet, voir Mia Gerhardt, « Zoologie médiévale : préoccupations et procédés », dans Methoden in Wissenschaft und Kunst des Mittelalters (Kölner Mediaevistetagung, 1968, Thomas-Institut der Universität zu Köln), Berlin, De Gruyter, 1970, p. 231-248; Christian Hünemörder, « Aims and Intentions of Botanical and Zoological Classification in the Middle Ages and the Renaissance », History and Philosophy of the Life Science, vol. 5, n°1, 1983, p. 53-67; Baudouin Van den Abeele, « Zoology » dans Medieval Science, Technology and Medicine: an Encyclopedia, dir. Thomas F. Glick, Steven John Livesey et Faith Wallis, New York/London, Routledge, 2005, p. 528-530 et Cécile Rochelois, « Nommer les animaux en latin dans les encyclopédies et les bestiaires français : savoir ou ignorance ? », dans Latinum cedens. Le français et le latin langues de spécialité au Moyen Âge, dir. Stéphane Marcotte et Christine Silvi, Paris, Honoré Champion, 2014, p.117-138.

qui doivent satisfaire les enjeux du genre lui-même, à la fois image du monde créé, voie d'accès aux *auctoritates* et discours savant sur le vivant.

Dans les efforts d'ordonnancement de la faune, un groupe semble particulièrement polariser les difficultés d'agencement de la matière : les reptiles. Ils seront pour nous l'occasion de réfléchir aux stratégies l'organisation encyclopédique. discursives de En iouant l'anachronisme avec cette entité zoologique que le Moyen Âge n'appréhende pas comme le fera le savoir moderne, nous exploiterons le terme et les espèces qu'on y associe comme une occasion, une hypothèse de travail, sans projeter sur l'épistémè médiévale une classification moderne. Michel Pastoureau nous mettait d'ailleurs récemment en garde contre de tels dangers lorsqu'il s'agit d'envisager le monde animal médiéval en évoquant « les notions de cétacé, de reptile, de batracien, qui n'émergent vraiment qu'au tournant des XVIIIe-XIXe siècles et qui conduisent tardivement à séparer ou à regrouper des espèces dont la parenté est longtemps demeurée incertaine 10 ». Or, c'est précisément cet incertain qui nous intéressera ici, ou plutôt les diverses stratégies discursives et scripturales mises en place par les auteurs pour figurer, exprimer et organiser cette incertitude dans un genre soucieux de son économie interne.

Objet de variations et de flottements dans la mise en ordre encyclopédique du savoir, la nébuleuse reptilienne, principalement représentée par les espèces de serpents, sera donc pour nous comme un laboratoire. Le groupe, rappelons-le, ne va pas de soi aujourd'hui encore :

¹⁰ Michel Pastoureau, « Classer les animaux. L'exemple du Moyen Âge occidental », dans *Le Monde en mélanges. Textes offerts à Maurice Godelier*, dir. Monique Jeudy-Ballini, Paris, CNRS Éditions, 2019, § 11 [en ligne: http://books.openedition.org/editionscnrs/29625, consulté le 3 juillet 2020].

reptilia est un taxon obsolète qui comprend des espèces aussi diverses que les serpents, les crocodiliens ou les tortues, sans ancêtres communs, sur la base de quelques critères phénotypiques. Du reste, les reptiles sont encore très largement confondus avec les amphibiens — l'herpétologie désigne d'ailleurs l'étude scientifique des deux groupes simultanément. Le terme, en français moderne, est plutôt utilisé pour désigner des espèces qui ont d'abord pour point commun d'avoir des écailles et de ramper. C'est cette matière reptilienne que nous souhaiterions tenter d'interroger au sein de quelques encyclopédies latines comme dans les avatars vernaculaires du genre, pour nous pencher avant tout sur les enjeux textuels qu'elle impose aux auteurs et à leur projet de mise en livre du monde.

Des espèces et leurs espaces : présences de l'herpétofaune

Un livre pour ceux qui rampent

L'instabilité des espèces reptiliennes s'observe dès la structure d'ensemble : si les encyclopédies appréhendent généralement le monde animal selon une macrofaune immédiatement perceptible, qui divise les animaux entre ceux qui nagent, ceux qui volent et ceux qui marchent sur terre, que faire des espèces rampantes, terrestres mais aussi parfois amphibies, qui semblent transcender les différenciations morphologiques et élémentaires ? Si l'on s'appuie sur le recensement de Baudouin Van den Abeele pour les encyclopédies latines¹¹, l'organisation textuelle des sections zoologiques se trouve bien affectée différemment par la présence de ce groupe, et ce dès l'échelle la plus macrostructurale, celle du livre.

_

¹¹ Baudouin Van den Abeele, « Classifier et inventorier le monde animal : les choix des encyclopédies médiévales latines (VII^e-XIII^e siècles) », *Anthropozoologica*, vol. 55, *Appréhender les catégories zoologiques dans les sociétés du passé*, 2020, art. 12, p. 173-185. On s'intéressera principalement aux textes les plus « canoniques » du genre pour une première approche.

En effet, parmi les encyclopédies des XII^e et XIII^e siècles qui consacrent une série de livres au monde animal, on constate quelques variations, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, où apparaissent en gris les sections où les espèces reptiliennes sont majoritaires :

Tableau 1. Les sections zoologiques de quelques encyclopédies médiévales

| Hildegarde de Bingen, Physica | Thomas de Cantimpré, <i>Liber de natura</i> <i>rerum</i> | Barthélemy l'Anglais, De proprietatibus rerum | Vincent de Beauvais, Speculum naturale | Brunetto Latini, <i>Trésor</i> |
|--|---|--|---|--------------------------------------|
| V : de piscibus | IV : De animalibus quadrupedis | XII : de avibus | XVI : avibus | I, 130-136 : poissons |
| VI : de avibus | V : De avibus | XIII, cap. 26 : de piscibus | XVII : piscium | I, 137-144 : serpents |
| VII : de animalibus | VI : De monstris marinis | | XVIII : de pecoribus (iumentorum) | I, 145-173 : oiseaux |
| VIII : de reptilibus /de vermibus (selon les manuscrits) | VII : De piscibus | XVIII : de animalibus | XIX : bestiis | |
| | VIII : De serpentibus | dont « anguis » | XX : reptilibus (avec sous- | I, 174-199 : bestes |
| | IX : De vermibus | | classement) | |

À côté des poissons et des oiseaux, on retrouve ainsi les reptiles dans des formats textuels différents, parfois associés aux vers ou aux animaux terrestres. Ainsi, si à première vue Hildegarde de Bingen, Vincent de Beauvais et Thomas de Cantimpré consacrent tous une section au groupe qui nous intéresse, la liste des espèces qu'on y trouve nuance les enjeux et témoigne d'une absence de « consensus » sur celui-ci. Le dernier livre de l'abbesse rhénane fait ainsi voisiner différentes espèces de serpents et des batraciens avec le scorpion, l'araignée, le lombric et la

tortue, sans subdivisions spécifiques. Chez Vincent de Beauvais, ces espèces se retrouvent réorganisées dans des découpages textuels au sein du livre, que l'auteur subdivise en trois groupes : un se rapportant aux serpents, un autre aux batraciens et enfin un aux « vers ». Dans l'œuvre de Thomas de Cantimpré, où l'on trouve davantage de livres zoologiques que chez les autres encyclopédistes, les divisions de matières se trouvent affinées : plusieurs reptiles quittent la nébuleuse du livre sur les serpents pour s'insérer dans les sections consacrées aux « vers » (c'est le cas de la grenouille ou du crapaud) ou aux « monstres marins » (comme le crocodile ou la serre). Ainsi, le groupe herpétologique est en fait le plus touché par les interventions auctoriales ou éditoriales concernant l'organisation de la matière, comme lors de l'augmentation ou de la réduction du nombre de sections. Quand Jean Schott imprime par exemple en 1533 la *Physica* de Hildegarde de Bingen, la section sur les reptiles se trouve supprimée du titre, intégrée au livre des animaux terrestres (« animantes terrae ») alors que les manuscrits antérieurs font état d'un livre séparé, intitulé soit de reptilibus, soit de vermibus¹².

Pour les textes où la division de la matière zoologique se fait non à l'échelle des chapitres au sein d'un même livre — Brunetto Latini, qui rédige en français son *Trésor* au milieu du XIII^e siècle, et Alexandre Neckam — un espace est également prévu pour les espèces reptiliennes. Ainsi, au sein du livre I, Brunetto découpe nettement sa matière en quatre sous-sections : poissons, serpents, oiseaux et enfin animaux terrestres (excepté les reptiles traités dans la section sur les serpents donc). Alexandre Neckam, quant à lui, ordonne son monde animal selon le système élémentaire : si les notices sur les oiseaux s'insèrent dans le livre

¹² Laurence Moulinier, *Le manuscrit perdu à Strasbourg. Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris/Saint-Denis, Publications de la Sorbonne/Presses universitaires de Vincennes, 1995, p. 19 et p. 48-62.

I qui traite de l'air (du chapitre 23 au chapitre 80), les poissons et les animaux terrestres sont abordés dans le livre II, en rapport avec l'eau et la terre¹³.

La même logique élémentaire semble à l'œuvre chez Barthélemy l'Anglais. Son Liber de proprietatibus rerum 14 opte aussi pour une tripartition zoologique (poissons-oiseaux-animaux terrestres), non sans un certain déséquilibre : il ne consacre pas aux poissons une partie macrostructurelle (un livre), mais les aborde seulement dans le long dernier chapitre du livre consacré à l'eau, ce qui a pour effet de les séparer fortement du reste de la faune, voire de les rendre invisibles au sein de la structure générale de l'œuvre. Les oiseaux occupent ainsi le livre XII et les animaux terrestres le livre XVIII. Ainsi, chez ces deux auteurs, nulle trace, a priori, d'un livre entièrement dévolu aux reptiles comme c'est le cas pour les oiseaux ou les animaux terrestres. Néanmoins, dans le déroulé des espèces que chaque section propose ensuite, on entrevoit une volonté de cohésion et de rapprochement textuel qui vient relier les espèces reptiliennes entre elles. Ainsi, chez Alexandre Neckam, une série de seize notices vient former une sous-section cohérente consacrée à diverses espèces de serpents, dans laquelle s'intercale également une notice générale sur les animaux venimeux, qui vient renforcer thématiquement la série¹⁵. Il faut d'ailleurs noter que des notices qu'on pourrait attendre ici ne s'insèrent pas dans cette série : le

¹³ Alexandri Neckam De naturis rerum libri duo, dir. Thomas Wright, London, Longman, Roberts and Green, 1863. Les chapitres XXIII à LXXX du livre I sont consacrés aux oiseaux ; au livre II, les poissons sont abordés à partir du chapitre XXII et les animaux terrestres à partir du chapitre XCIX, à la suite des pierres.

¹⁴ Bartholomaeus Anglicus, *De rerum proprietatibus*, fac-similé de l'édition de Francfort, 1601, Frankfurt-am-Main, Minerva, 1964.

¹⁵ Alexandri Neckam De naturis rerum libri duo, éd. cit., chap. CV à CXXI, p. 187-198. Parmi les notices traditionnelles sur les serpents (comme la vipère, le *tirus*, l'hypnalis, l'aspic mais aussi le basilic), on trouve aussi une notice sur l'araignée et une sur le crapaud.

crocodile est traité au début du livre et le dragon fait suite aux notices sur l'éléphant, du fait de leur traditionnelle inimitié, souvent relevée par les textes¹⁶.

Ainsi, les espèces reptiliennes ne semblent pas tant oubliées qu'invisibilisées dans cette structure. Chez Barthélemy l'Anglais, c'est de plus la conscience d'un groupe zoologique pour lequel la catégorie des « animaux terrestres » ne semble pas entièrement satisfaisante qui justifie des rapprochements moins visibles à l'échelle de l'organisation générale. Ainsi, dès les premières lignes du livre XVIII, il glose l'expression « animalibus bestiis » par « scilicet iumentis et reptilibus ¹⁷ ». La matière du livre, les animaux terrestres, demande donc à être affinée et, de même que chez Alexandre Neckam, un sous-ensemble se constitue. Ici, c'est par une notice particulièrement longue, intitulée « anguis », que se construit la cohésion textuelle des espèces reptiliennes, ensuite abordées dans l'ordre alphabétique propre à l'organisation du livre chez Barthélemy. Il rappelle dans cette notice qu'il existe plusieurs espèces de serpents et il insiste sur d'autres critères de classement possibles que peuvent être, par exemple, la région d'origine ou la couleur de l'animal, pour mieux souligner l'extrême variété du groupe 18. Cette notice peut même être rapprochée du prologue de début de livre, où des informations générales sur la matière abordée sont rassemblées. En ne se centrant pas sur une seule espèce, mais en proposant une réflexion générale sur un groupe d'animaux, ce texte nous sert d'indice : chez Barthélemy, la large classe des terrestres n'est pas satisfaisante et le rapprochement possible des reptiliens en son sein entraîne cette stratégie discursive, garantie d'une forme de cohésion de la matière, en dépit de la structure livresque.

¹⁶ *Ibid.*, chap. C-CI, p. 185-186 et chap. CXLV-CLXVII, p. 225-227.

¹⁷ Bartholomaeus Anglicus, *De rerum proprietatibus*, éd. cit., XVIII, « *Proemium* », p. 968.

¹⁸ *Ibid.*, XVIII, 8, « *De angue* », p. 998-999.

Les contours instables des groupes animaliers se manifestent ainsi dans les sections textuelles de l'encyclopédisme : parfois rassemblées ensemble sous un titre général, les espèces se retrouvent aussi parfois dissociées à partir de quelques critères pour migrer vers des livres aux configurations plus précises, lorsque l'économie interne des œuvres s'affine et se diversifie.

Logique biblique et logique élémentaire

En fait, si la présence d'un groupe reptilien est mobile au niveau macrotextuel, c'est parce qu'il faut également s'assurer, pour organiser le monde, de l'ancrage épistémologique découlant de la Genèse. Si au cinquième jour furent créés les animaux aquatiques et ailés, le sixième voit la création des animaux terrestres¹⁹. À charge ensuite pour les auteurs de mieux définir, par leurs divisions livresques, ce dernier, groupe large qui réunit toutes les créatures qui marchent sur terre. On n'a vu que cette tripartition, pourtant bien auctoriale et évidente, n'était pas nécessairement la plus choisie par les encyclopédistes, qui ajoutent et affinent ces catégories. La Genèse elle-même pourrait y inviter : si elle induit un système à trois catégories selon la logique élémentaire (eau, air, terre), elle propose aussi de subdiviser les animaux de la terre en « iumenta » (le bétail), « bestiae » (les animaux sauvages) et « reptilia » (petites bêtes qui rampent sur le sol)²⁰. Les encyclopédistes héritent ainsi d'un système de divisions successives, qu'il leur faut de plus articuler à d'autres sources, et en particulier Isidore de Séville. Or, on peut constater que les auteurs, tout en exploitant largement le livre XII des Étymologies d'Isidore de Séville, ne reprennent pas son système de classement, qui comptait huit catégories et consacrait une section aux « serpentibus », où

-

¹⁹ Genèse 1, 28 : « universis animantibus quae movetur super terram ».

²⁰ Voir Genèse 1, 24 ou, pour l'épisode de l'arche de Noé, Genèse, VI, 19-21.

l'on trouvait aussi bien des serpents et des dragons que quelques amphibiens. De même, si les informations tirées du corpus aristotélicien, parvenu en Occident dans la première moitié du XIII^e siècle, impriment leur marque dans la zoographie encyclopédique, son influence sur le découpage de la faune a, semble-t-il, peu influencé les catégorisations zoologiques de l'Occident latin²¹.

La Genèse impose ainsi à l'encyclopédisme sa logique chronologique et élémentaire. Ce découpage permet d'organiser les animaux selon leur milieu de vie, renforçant ainsi la cohésion générale. En effet, la Genèse associe explicitement les animaux à l'espace dans lequel ils vivent, se déplacent et se nourrissent. À partir d'un tel modèle, le biotope, autant que la référence explicite à l'œuvre des Six Jours, fait alors figure de structure livresque. Néanmoins, dans ce cadre, si les espèces de reptiles se rattachent à l'espace terrestre, leur variété semble aussi induire des limites à cette organisation harmonieuse car leur biotope n'apparaît pas toujours comme unitaire ou évident. Les espèces rampantes ou couvertes d'écailles peuvent ainsi occuper la terre, comme d'autres quadrupèdes (et en étant, parfois, eux-mêmes quadrupèdes) mais aussi se retrouver dans l'eau. Pouvant vivre dans plusieurs milieux en même temps, ils n'ont pas toujours d'espace et entraînent des ajustements et des écarts avec une correspondance parfaite entre logique du monde et logique du livre. La locomotion, l'anatomie ou l'environnement ne se recoupent ainsi pas toujours pour permettre la catégorisation immédiate, et donc la place au sein du discours. C'est par exemple le cas pour le crocodile. L'animal est rapidement évoqué par Barthélemy l'Anglais parmi les « poissons » du livre XIII, mais la notice qui lui est consacrée

²¹ Sur cette réception, voir Baudouin Van den Abeele, « Le *De Animalibus* d'Aristote dans le monde latin : modalités de sa réception médiévale », *Frühmittelalterliche Studien*, vol. 33, 1999, p. 287-318. Sur Aristote, voir Arnaud Zucker, *Aristote et les classifications zoologiques*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2005.

est bien placée parmi les « bestes » du livre XVIII²². Chez Alexandre Neckam, on trouve deux notices « *de cocodrillo* » : si la seconde le qualifie de « *serpens aquaticus* », la première le présente comme « *animal quadrupes* », pouvant vivre sur terre et dans le fleuve, selon une expression déjà présente chez Isidore, qui plaçait l'animal au sein de la section sur les poissons au livre XII des *Étymologies*²³.

Suivant ce dernier, Brunetto Latini place quant à lui le crocodile parmi les poissons, tout en ayant bien pris soin dans son introduction de préciser qu'il existe des espèces amphibies qui vivent dans l'eau et sur terre. Néanmoins, alors que tous les animaux du groupe sont systématiquement désignés par « poisson », c'est un autre mot que l'auteur utilise lui aussi pour désigner le crocodile : « Cocodril est un animal a.iiii. piez et de jaune coulour, ki naist el fleuve de Nile [...]. Le jor habite en terre, mais la nuit se repose dedens l'euues du fleuve [...]²⁴ ». En choisissant « animal », un terme à l'acception plus large, qui ne renvoie plus aux animaux vivants dans l'eau mais à un sens plus général d'être animé, Brunetto introduit une rupture dans la structure anaphorique de ses débuts de notices, fragilisant la cohérence ordonnée de son discours. Si cela témoigne d'une réticence à parler de « poisson » pour un quadrupède à écailles, cela n'entraîne pas pour autant le basculement de l'animal vers une autre catégorie zoologique.

Le problème se pose donc pour ces espèces amphibies : les grenouilles, traitées parmi les poissons chez Isidore, qui précise qu'elles

²² Florence McCulloch note aussi le redoublement de sa notice dans les bestiaires de la seconde famille, *Mediaeval French and Latin Bestiaries*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1960, p. 106-107.

²³ Alexandri Neckam De naturis rerum libri duo, éd. cit., chap. C à CI, p. 185-186. Les notices ouvrent la section « de animalibus » du livre II. Voir aussi Isidore de Séville, Étymologies. Livre XII, dir. Jacques André [1986], Paris, Les Belles Lettres, 2012, 6, 19, p. 192-194.

²⁴ Brunetto Latini, *Tresor*, dir. Francis J. Carmody [1948], Genève, Slatkine Reprints, 1975, chap. CXXXI, p. 128.

peuvent vivre sur terre, ne sont pas reprises dans le catalogue de Brunetto. Barthélemy l'Anglais, en revanche, les inclut dans son livre sur les bêtes, et, en indiquant leur spécificité, semble justifier son classement en remarquant que l'espèce demeure un « *animal quadrupes* », qui trouve alors sa place au livre XVIII²⁵. À ce propos, on peut aussi remarquer que les concessions faites à l'ordre alphabétique dans le passage ont pour résultat de rapprocher dans la même série de notices la grenouille, la salamandre, la *sanguissuga* (un « vers aquatique »), le lézard et le serpent²⁶.

Ordre du monde et ordre du livre

L'autorité du texte biblique est aussi réaffirmée par les encyclopédistes dans le respect de la chronologie de la Création. Chez Hildegarde de Bingen, Thomas de Cantimpré ou Vincent de Beauvais, les reptiles sont la dernière catégorie animale à être abordée, fidèlement au récit heptaméronien. Cet ordre des choses se double d'une hiérarchisation : les espèces n'ont pas toutes la même perfection naturelle et les reptiles, « racine animalisée entre le règne végétal et le règne animal²⁷ », sont perçus comme l'étage le plus bas. La reptation se charge d'une dimension morale claire, renvoyant ces espèces au bas de l'échelle axiologique, dépréciées car incapables de s'élever vers le ciel et proches du monde souterrain.

Néanmoins, là aussi, des configurations nouvelles se mettent parfois en place. Ainsi, si Brunetto Latini semblait reprendre l'ordre de la Genèse en annonçant « deviser la nature des animaus et premierement des

38

²⁵ Barthélemy l'Anglais, *De rerum proprietatibus*, éd. cit., LXXXIX, p. 1107-1108.

²⁶ *Ibid.*, LXXXIX à XCIII, p. 1107-1111.

²⁷ Gaston Bachelard, *La Terre et les Rêveries du Repos*, Paris, José Corti, 1948, p. 262-263.

poissons, ki premier furent fait selone l'ordene des .vi. jors²⁸ », il ne suit finalement pas l'ordre canonique, ne plaçant pas les reptiles en dernier mais les situant entre les poissons et les oiseaux. Cette décision d'organisation semble résider dans une volonté, peut-être plus laïque, de rendre compte de critères biologiques, physiologiques. La transition opérée annonce ainsi :

> Mais des diversités des poissons ne de lor nature ne dira ore li contes plus ke dit en a, ains dira des autres animaux ki sont en terre, et premierement des serpens, por ce k'il sunt resamblables as poissons de maintes proprietés²⁹.

En passant aux animaux terrestres, l'auteur ménage et explicite donc une transition dans sa matière : pour plus de pertinence dans la transmission didactique, il fait suivre les poissons par les serpents, qui entretiennent avec eux des rapports de correspondances anatomiques sans doute d'abord l'absence de pattes. Ce faisant, c'est une hiérarchie linéaire entre les espèces qui se dessine, fonctionnant par transitions successives à partir de critères morphologiques. De fait, l'ordre et les séquences ne témoignent pas tant d'une classification au sens actuel que de rapprochements logiques entre les animaux, effectués pour des raisons morphologiques, biotopiques ou encore morales.

Chez Brunetto, la transition est d'autant plus évidente que la dernière notice du groupe des poissons est celle de la sirène. C'est ici bien une sirène-poisson que Brunetto décrit dans ce XIIIe siècle où la figure semble avoir supplanté celle de la sirène-oiseau antique, par contamination avec d'autres figures des femmes-poissons 30. Si cette

²⁸ Brunetto Latini, *Tresor*, éd. cit., p. 127.

²⁹ *Ibid.*, p. 132.

³⁰ Sur la transition entre sirène-oiseau et sirène-poisson, pour laquelle la première attestation, dans le Liber monstrorum, semble dater du VIIIe siècle environ, voir Jacqueline Leclercq-Marx, La Sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du

créature trouve sa place parmi les poissons du fait de son milieu, elle est rapidement démystifiée par Brunetto :

Et dit l'estoire que eles avoient eles et ongles, por senefiance de l'amor qui vole et fiert, er conversoient en eue por ce que lexure est faite de moustor. En la verité dire il a en Arrabe une maniere de blanz serpens que l'en apele serenes, qui corrent si merveilleusement que li plusors dient que il volent³¹.

Refusant de reprendre le procédé allégorique utilisé dans les bestiaires qui faisaient généralement de la sirène une figure des tentations du monde, Brunetto s'en tient à un exposé, sans basculer dans le discours moral qu'il pourrait sous-tendre³². Il entend ici rationaliser l'information zoologique, comme l'indique la formule métadiscursive « en la verité », au moyen d'un double mouvement : après avoir historicisé l'information, en assimilant la bête à des prostituées, et non à une créature animale encore vivante, il ajoute un niveau supplémentaire de sens : la sirène pour lui n'est qu'un serpent blanc, mortellement dangereux, vivant en Orient. Se ménageant une transition, il situe alors l'espèce entre poissons et serpents, puisqu'il traite finalement d'un serpent aquatique, bien réel. C'était d'ailleurs sous cette seule forme que la créature apparaissait au livre XII d'Isidore³³. Entre l'ordonnancement logique et les découpages nécessaires au projet, l'effort structurel des encyclopédistes et

Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1998.

³¹ *Ibid.*, p. 242.

³² Voir Jean Maurice, « La place du *Livre des Animaux* de Brunetto Latini dans la tradition des bestiaires médiévaux », dans *Bestiarien im Spannungsfeld zwischen Mittelalter und Moderne*, dir. Gisela Fabel et Georg Maag, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1997, p. 40-47 et « Brunetto Latini compilateur. "Deviser la nature des animaus" dans le *Trésor* », *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, vol. 23, 2012, p. 173-189, [en ligne: http://crm.revues.org/12827, consulté le 24 octobre 2017].

³³ Au sein de la section sur les serpents, voir Isidore de Séville, *Étymologies*. *Livre XII*, éd. cit., 6, 29, p. 156.

l'unification textuelle de la matière se trouvent parfois soumis à rude épreuve.

« Autant de douleurs que de couleurs » : un groupe zoologique entre cohérence et hétérogénéité

Une violence congénitale

Conscients d'une telle difficulté, les encyclopédistes savent rappeler les mots d'Isidore, comme pour prévenir l'infinité des possibles de la création reptilienne : « il y a chez eux autant de venins que de races, autant de morts que d'espèces, autant de douleurs que de couleurs³⁴ ». Par opposition aux poissons, souvent loués pour leur absence de sexualité charnelle, les reptiles se voient ainsi souvent caractérisés par une sexualité violente et hybride, unifiant alors le concept de reptilien autour de critères communs.

Très logiquement, ils font alors figure de tentateurs, comme le rapporte Hildegarde de Bingen au XII^e siècle à propos de la naissance de l'anguille, fruit de la fécondation d'un germe de serpent par une anguille mâle³⁵. L'abbesse rapporte même l'horreur des deux animaux, après s'être rendu compte de leur acte, qui fuient « parce qu'ils ont outrepassé leur nature³⁶ ». L'espèce, par sa forme, entretient d'ailleurs un lien évident avec les reptiles. Pour Danièle James-Raoul, elle est même éliminée de la faune aquatique des bestiaires français du fait de cette

³⁴ *Ibid.*, 4, 3, p. 134.

³⁵ Hildegard von Bingen, *Physica. Liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum*, Band I: *Text mit Berliner Fragment im Anhang*, éd. Hildebrandt Reiner et Thomas Gloning, Berlin/New York, De Gruyter, 2010, V, 33, p. 283-284.

³⁶ Hildegarde de Bingen, *Physica : livres V-VI-VII-VIII*, trad. Élisabeth Klein, Bâle, Société bâloise Hildegarde, 1988, p. 71-73

proximité qui l'empêche d'être considérée comme un poisson ³⁷. L'hybridité caractérise aussi la génération du basilic, né de l'union entre deux natures, celle des oiseaux et des reptiles, mais c'est la vipère qui va polariser l'attention autour d'une sexualité repoussante et inquiétante. La femelle tranche la tête du mâle avec ses dents alors que celui-ci la féconde. La violence ne s'arrête pas là : les textes mentionnent ensuite la naissance des petits vipéreaux qui déchirent les entrailles de leur mère pour en sortir, orphelins ayant causé la mort de leurs deux parents³⁸. La violence semble tant caractériser la génération des reptiles, que ce déchirement de la mère par les petits contamine d'autres notices, comme c'est le cas chez Thomas de Cantimpré, qui reprend le motif à propos du lézard, en suivant l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien³⁹.

Leur violence, leur venimosité et le danger mortel que les reptiles peuvent donc représenter participent à leur définition en tant que groupe animal cohérent. C'est même la raison qui pousse Brunetto Latini à dire à propos du *cocatrix*, ce serpent géant qui se laisse avaler par le crocodile pour mieux le déchirer de l'intérieur : « Et sachiez que cocatrix, ja soit ce k'il nest en euue et vit dedens le Nil, il n'est mie poissons, ains est serpens d'euue ; car il ocist home qui il puet ferir, se fiens de buef ne le garist⁴⁰ ». Par la tournure concessive et la négation polémique, c'est un refus net que l'auteur exprime, celui de la place de cet animal parmi les aquatiques, pour l'intégrer au groupe des serpents. La division par le

³⁷ Danièle James-Raoul, « Inventaire et écriture du monde aquatique dans les bestiaires », dans *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, dir. Danièle James-Raoul et Claude Thomasset, Paris, PUPS, 2002, p. 177.

³⁸ Sans se risquer à relier ce récit à une observation originelle, on peut mentionner que cette naissance sanglante pourrait être en lien avec l'étroitesse du vagin de la vipère, qui ne développe qu'un placenta rudimentaire. Les petits déjà formés sont alors expulsés dans une poche de sang qu'ils déchirent pour s'en extraire.

³⁹ Thomas Cantimpratensis, *Liber de natura rerum. Editio princeps secundum codices manuscriptos*, éd. Helmut Boese, Berlin/New York, De Gruyter, 1973, VIII, 23, p. 284.

⁴⁰ Brunetto Latini, *Tresor*, éd. cit., p. 129.

biotope est donc bien remise en cause : on lui préfère un trait de comportement, une caractéristique éthologique — et presque morale — gage d'une plus grande logique naturaliste. Il faut d'ailleurs noter que la place de cette espèce est aussi problématique dans les groupements zoologiques de Vincent de Beauvais. Au sein des trois sous-ensembles reptiliens que ce dernier propose, l'animal, ici identifié comme l'hydre, fait figure d'exception, placée à la frontière de la première et de la deuxième partie, entre la vipère et le lézard, sans être rattachée explicitement à aucun des deux et laissée en marge du classement alphabétique⁴¹.

Du serpent au stellion: ramper avec ou sans pattes

Si des traits s'appliquent globalement à l'ensemble des espèces, certaines sont loin d'être uniformément traitées dans les ensembles textuels que nous avons définis. Les serpents, à bien des égards, imposent une présence écrasante, comme le montre le décompte des espèces. À titre d'exemple, sur les onze notices concernant des reptiles que nous recensons dans le texte de Brunetto Latini, cinq sont consacrées à des serpents ⁴². Dans le livre XX du *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais intitulé « *de reptilibus* », on compte trente-et-une notices consacrées à au moins un serpent, auxquelles s'ajoute un ensemble allant

-

Vincent de Beauvais, Speculum quadruplex sive maius. Tome I: Speculum naturale, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1964 [fac-similé de l'édition de Douai, B. Beller, 1624], XX, 54, accessible sur le portail SourcEncyMe. Sources des Encyclopédies Médiévales, corpus annoté, http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/133, consulté le 12 octobre 2017. Jacques Voisenet rappelait déjà le problème de l'hydre au sein des Étymologies d'Isidore, serpent perdu parmi les bêtes et les fauves, du fait de son comportement, puisqu'elle s'attaque au crocodile pour le déchirer de l'intérieur (Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du ve au XIIe siècle, Turnhout, Brepols, 2000, p. 82).

⁴² Il s'agit des notices 137 (serpent), 138 (aspis), 139 (amphisbène), 142 (scytale) et 143 (vipère), Brunetto Latini, *Tresor*, éd. cit., p. 132-135. La notice 144 est consacrée au lézard.

de la notice 2 à la notice 16, entièrement dévolu à un propos général sur les serpents, constituant le plus long développement du livre XX. Ces rampants apodes constituent donc le cœur des espaces dévolus aux reptiles, où ils semblent être l'exemple le plus représentatif, le « rampant par excellence », concourant à construire une unité biologique autour de critères morphologiques communs : l'absence de pattes et la reptation sur le ventre.

Toutefois, d'autres espèces s'intègrent à l'ensemble. Ainsi, les « vermes », petits animaux rampants ou vermine, trouvent-ils parfois leur place en leur sein, comme chez Hildegarde de Bingen ou dans le texte de Vincent de Beauvais⁴³. C'est d'ailleurs au contact de cette catégorie que celle des « rampants » devient poreuse : certaines espèces changent ainsi de groupe selon les auteurs, comme le botrax, une sorte de crapaud. Rangé parmi les *lacerti* — intégrés au groupe *serpens* chez Isidore — il devient un *vermis* chez Thomas de Cantimpré⁴⁴. Chez ce dernier, les crapauds sont ainsi « évalués » parmi les vers⁴⁵, comme il le dit dans les notices précédentes, et non associés aux serpents, qui disposent de leurs livres propres, dans lequel apparaissent néanmoins également le scorpion, les lézards, la salamandre ou le caméléon. Ce dernier est toutefois considéré parmi les bêtes chez Barthélemy, au livre XVIII, sans doute du fait de son nom qui évoque deux grands quadrupèdes, le chameau et le lion, comme c'était déjà le cas chez Isidore. S'il bascule parmi les serpents chez Thomas, c'est peut-être parce que les caractéristiques morphologiques qu'il partage avec le lézard ou la tortue l'éloignent des

⁴³ Sur les *vermes*, voir Isabelle Draelants, « Poux, puces et punaises chez les naturalistes du XIII^e siècle : de simples *vermes* ou des parasites nuisibles ? », dans *Poux, puces punaises. La vermine de l'homme : découvertes, descriptions et traitements. Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 195-225.

⁴⁴ Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. cit., IX, 7, p. 299.

⁴⁵ *Ibid.*, IX, 5 (« *de buffonibus* »), p. 299 : « *Buffones, ut dicit Liber rerum, inter alios vermes deputantur* ».

mammifères. Jean Corbechon, qui achève en 1372 la traduction en français de l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, sur commande de Charles V, dit d'ailleurs exactement la même chose, lui qui assimile l'animal au « stellion », une espèce de lézard.

Ces changements et alternatives entre sections textuelles et entre catégories zoologiques paraissent donc se poser avant tout pour des espèces qui ont pour critère commun d'avoir des pattes, mais que le mode de déplacement et le corps écailleux rapprochent néanmoins des serpents. La locomotion et les organes liés à cette opération ont pu pousser certains auteurs à affiner leurs catégories, pour mieux rendre compte de l'aspect polymorphe du groupe. C'est le cas de Vincent de Beauvais qui subdivise trois « ordres secondaires » de reptiles : en se référant à Pierre le Mangeur, il distingue serpents, vers et « genere lacertorum », premier à isoler textuellement les batraciens au sein de son ensemble⁴⁶. Ce sont les différents modes de reptation qui non seulement gouvernent sa sousstructure mais aussi justifient l'unité d'ensemble. C'est également le cas chez Barthélemy l'Anglais qui divise les « reptilia » en trois groupes : les vers qui avancent sur leur bouche, les serpents qui progressent sur leurs côtes et les repentia, qui ont des pattes⁴⁷. Toutefois, ici, la distinction n'entraîne pas subdivision dans le livre, à la différence de Vincent. Il s'agit chez lui d'une division transversale qui ne remet pas en cause l'ordre alphabétique choisi. Ainsi, dans bien des textes, ces confusions ne posent aucun problème aux auteurs pour lesquels les classifications zoologiques ne semblent pas passer par l'établissement explicite de

⁴⁶ Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, éd. cit., XX,

http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/133?citid=cit_id395592231615, consultée le 12 octobre 2017. Voir Monique Paulmier-Foucart, « Ordre encyclopédique et organisation de la matière dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », art. cit., p. 218-219.

⁴⁷ Barthélemy l'Anglais, *De rerum proprietatibus*, éd. cit., XVIII, 1, « Proemium », p. 969 : « trahentia ore ut vermiculi, qui se ore trahunt », « serpentia ut colubri, qui vi costarum sese rapiunt » et « repentia quae in pedibus repunt ».

differentiae dans un groupe animal donné. Hildegarde de Bingen par exemple ne semble pas rechercher la construction d'un système sans cesse applicable : en égrenant des notices générales qui ne prennent véritablement pour sujet que l'individu, elle se tait sur les potentielles problématiques de « non conformité » morphologique de l'espèce au groupe dans lequel elle est rangée.

De même, chez Thomas de Cantimpré, le problème est peu explicite. Le silence se fait ainsi à propos du *stellio*, à la fois lézard et serpent. Certes, Thomas redouble la notice et le *stellio*-serpent est traité séparément du lézard. Pourtant, dans le texte que l'auteur consacre à ce dernier, on ne trouve nulle mention de pattes et il laisse à la connaissance du lecteur la tâche d'identifier la bête, comme par élimination. Introduisant le désordre dans le groupe zoologique, la quadrupédie de certaines espèces contraint donc parfois à la discrétion. La notice « *lacerta* » peut nous permettre d'expliciter l'enjeu. Thomas y insiste, dans un tour restrictif, sur l'importance des pattes pour la catégorisation de l'espèce, qu'il faut ainsi différencier du serpent : « *lacertam, ut dicit Solinus, potius vermem quam serpentem dicunt antiqui* [...]. *Sibilat tamen ut serpens caudamque habet consimilem; pedibus graditur*⁴⁸ ».

Il s'agit ainsi pour les encyclopédistes de rester cohérent en reliant, ou non, des espèces quadrupèdes capables de marcher au serpent apode et rampant. Si une parenté générale et diffuse semble bien se construire au sein des espèces à écailles, le besoin de cohérence discursive et épistémologique se fait également sentir. La locomotion, grand critère biologique aristotélicien, est ici déterminante, d'abord parce que son importance est cautionnée par le texte biblique : à la suite du péché

⁴⁸ Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. cit., VIII, 23, p. 283-284.

originel, Dieu a ravalé, pour le punir, le serpent tentateur au niveau du sol, le condamnant à ramper sur son ventre⁴⁹.

Ordonner, dénommer, désordonner?

Serpents et reptilis

Si l'apparent désordre anatomique du groupe se cristallise dans l'inclusion des lézards et des amphibiens au sein des sections reptiliennes, c'est aussi que l'autorité d'Isidore de Séville sur la question semble induire une confusion entre les termes. Chez lui, *reptilia*, en plus de désigner les créatures aquatiques de la sixième section du livre XII et les lézards pourvus de pattes, permet aussi de regrouper les serpents, du fait de leur mode de locomotion. *Serpere* et *reptere* sont en effet parasynonymes et Isidore écrit « *serpentes autem reptilia sunt, quia uentre et pectore reptant*⁵⁰ ». Les *reptilia* isidoriens désignent donc autant les lézardiens et autres geckos, pourvus de pattes, que tout le groupe des reptiles, serpents apodes compris. Le cloisonnement sémantique fait apparaître un doublon aussi dangereux que pertinent et *reptilia* devient à la fois hypéronyme et co-hyponyme du terme *serpentes*.

En latin, les deux termes que l'on trouve chez Isidore, *serpens* et *reptilis*, sont donc utilisés pour désigner ces créatures et se retrouvent donc dans les choix de dénomination du groupe. Dans les deux cas, la dérivation nominale depuis un verbe démontre l'importance accordée au mode de locomotion et rappelle les difficultés d'harmonisation de la matière. Dès que le terme *serpens* est utilisé comme titre d'unité

47

⁴⁹ « Le seigneur Dieu dit au serpent : "Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les bestiaux et toutes les bêtes des champs ; tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie" » (Genèse 3, 14, *La Bible. Traduction œcuménique*, Paris, Société Biblique française/Les Éditions du Cerf, 2010).

⁵⁰ Isidore de Séville, *Étymologies*. *Livre XII*, éd. cit., 4, 3, p. 135.

textuelle, on remarque que les notices qui suivent incluent certes la description d'espèces non serpentines (principalement les lézards), mais témoignent aussi de remarques générales qui tendent à faire entrer ces espèces dans une parenté avec le serpent. Les ouvrages préférant une autre appellation, comme ceux de Vincent de Beauvais ou de Hildegarde de Bingen, attestent d'une majorité de notices concernant des serpents mais contiennent plus d'exemples d'amphibiens, voire d'insectes et de vers. Pour autant, il paraît difficile de conclure à une spécialisation du terme. Chez Thomas de Cantimpré, malgré l'apparent souhait de distinction que nous évoquions plus haut, plusieurs notices du même livre mettent en relation l'appellation « serpens » avec la présence de pattes⁵¹ : l'encyclopédie, œuvre compilée et compilatoire, met parfois ainsi en tension l'information offerte au lecteur, sans pour autant réduire sa cohérence interne et sans mettre à mal son projet d'image du monde. Le silence sur les incohérences possibles peut alors se comprendre, comme le fait Mary Franklin-Brown, comme la formalisation même de son rôle didactique, nécessairement « hétérotopique », et comme l'espace d'une pragmatique pour son lectorat⁵². Offrant « plutôt un inventaire des réalités qu'un exposé de principes⁵³ », les textes encyclopédiques n'y perdent pas pour autant en cohérence : égrenant les objets naturels et se construisant comme miroir verbal du monde, ils rejouent ainsi efficacement autant la

-

⁵¹ Voir les notices sur la salamandre, qualifiée de « *quadrupes* » (*ibid.*, VIII, 30, p. 285-286), ou sur la tortue (VIII, 40, p. 289).

⁵² Mary Franklin-Brown, *Reading the World. Encyclopedic Writing in the Scholastic Age*, Chicago/London, The University of Chicago Press, 2012. Voir notamment son analyse de la notice consacrée à la grenouille chez Vincent de Beauvais, espace exemplaire d'« hétéroglossie », p. 223-232. Voir aussi Joëlle Ducos, « Le clerc et les météores : constitution et évolution d'une culture encyclopédique », dans *Le clerc au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », 2014 (Senefiance), p. 151-164.

⁵³ Comme l'écrit Baudouin Van den Abeele dans l'introduction à Bartholomaeus Anglicus, *De Proprietatibus rerum*, vol. I, *Proemium*, *Libri I-IV*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 6.

Création divine, elle-même uniquement verbale⁵⁴, que la nomination des animaux par Adam, faite « selon leur espèce ». En proposant une information calibrée et auctoriale à un lectorat, ils parviennent alors à leur but au sein de l'unité textuelle, discursive et épistémologique que constitue la notice.

Traduire le rampant

L'enjeu de dénomination se retrouve en français : le terme « serpent » y est bien un hypéronyme qui peut désigner des espèces différentes, « terme générique qui ne désigne pas le même reptile d'un auteur à l'autre, d'un texte à l'autre, et à l'intérieur d'un même épisode » comme le rappelle Jean Dufournet⁵⁵. Ainsi, Brunetto Latini le choisit pour parler de l'aspic et du dragon, mais consacre une notice particulière aux « lisardes », pourvus de pattes. Jean Corbechon, traducteur de l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, use lui du doublet « serpent et couleuvre » pour parler de l'ensemble des reptiles, par exemple dans l'introduction du livre XVIII ⁵⁶. La coordination des deux termes se retrouve dans plusieurs autres textes français, comme le *Roman de la Rose* de Jean de Meun. Au sein de ce doublet synthétique, sans doute le terme « couleuvre » renvoit-il au serpent⁵⁷, apode, et c'est dans le mot « serpent » que se traduit l'idée de reptile, conformément au verbe « serper » en français (« glisser, ramper »). Néanmoins, loin de s'en saisir

⁵⁴ Florian Besson, Viviane Griveau-Genest et Julie Pilorget, « Introduction », dans *Créer. Créateurs, créations, créatures au Moyen Âge*, dir. Florian Besson, Viviane Griveau-Genest et Julie Pilorget, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2019, p. 20.

⁵⁵ Jean Dufournet, « L'animal dans la littérature française au XII^e siècle et au XIII^e siècle (à propos d'un ouvrage récent) », *Revue des langues romanes*, n° 83, 1978, p. 327-344, en particulier p. 331.

⁵⁶ Voir Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*, manuscrit BnF Paris, fr. 16993, f° 286v.

⁵⁷ En latin, « *coluber* », la couleuvre mâle, peut d'ailleurs désigner un serpent en général, différemment du mot « *colubra* », la couleuvre femelle.

seulement comme hypéronyme, Jean Corbechon utilise aussi le terme pour traduire la notice individuelle « *coluber* » de Barthélemy : on se retrouve donc dans la même situation qu'en latin, le terme est son propre hypéronyme et hyponyme.

Chez Corbechon, la notice « anguis » de Barthélemy est rendue par « serpens ploians », qui explicite l'identité rampante et vient justifier la perturbation dans l'ordre alphabétique qui s'introduit dans le catalogue français. Le traducteur ajoute d'ailleurs, pour mieux se faire comprendre de son lectorat moins familier d'Isidore : « serpent est ainsi appellé pour ce qu'il serpe⁵⁸ ». La notice sur l'aspic offre un autre exemple de cette insistance : la bête y est définie comme « serpent rampant ». Il faut dire que le terme « reptile » en français n'est pas attesté comme substantif avant la seconde moitié du XVe siècle, où il sert alors à désigner tout animal rampant. Cela peut expliquer que Jean Corbechon, qui achève sa traduction en 1372, refusant le calque latin, traduise le « reptile » de la notice sur le stellion, un type de lézard, par le terme « petite bestelette ». Cependant, pourquoi ne le désigne-t-il pas par « serpent », qui indique chez lui tout rampant, apode ou non, comme on l'a dit? Sans doute par souci de catégorisation biologique, cloisonnant strictement reptile quadrupède d'une part et serpent de l'autre, renforçant la cohésion de l'œuvre, en rappelant que le livre XVIII a sa logique propre. À cela s'ajoutent aussi de nombreux autres termes, exotiques ou antiques. On trouve par exemple, en latin ou en français, le draco et l'aspis. Ces noms, souvent titres de notices, désignent des espèces spécifiques mais servent parfois, eux aussi, de termes génériques. S'entremêlent donc l'individu et le groupe.

Voir Bernard Ribémont, « Jean Corbechon, un traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, vol. 6, 1999, p. 173-189 [en ligne : http://crm.revues.org/932, consulté le 12 octobre 2017].

Si différencier le terme générique de l'espèce individuelle est ici problématique, c'est bien parce que, pour l'encyclopédiste, l'enjeu est celui d'une consultation organisée. Multiplier les termes généraux et les dédoubler parfois par des zoonymes est un moyen pour parvenir à son but : la consultation facilitée de sa matière, par un lecteur soucieux de trouver l'information sous un terme donné, parfois vague. Plutôt qu'un flou conceptuel, peut-être faut-il y voir notre difficulté à approcher un référent zoologique, là où il n'est parfois que discursif. Il arrive ainsi que le terme utilisé pour parler de l'animal se définisse moins par son référent que par son enjeu culturel ou littéraire, même à petite échelle : comme Hélène Normand l'a montré pour l'Antiquité, si un zoonyme renvoie parfois à une réalité variable ou floue, il peut en revanche posséder une image culturelle tout à fait précise⁵⁹. Nos encyclopédistes forgent leur logique interne et, dans ce cadre, l'opération de (dé)nomination est un enjeu majeur, mais n'aura peut-être que peu de valeur hors de son contexte immédiat, celui de la consultation aisée qu'entend permettre le livre. L'opération didactique d'appropriation du savoir par le lecteur est au cœur de la démarche encyclopédique et passe par la nomination, garantie d'un accès facile, à la fois complet et bref, à la connaissance des choses. Réalité lexicale qu'on retrouve bien souvent, sans toujours se constituer comme groupe unifié, le reptile fait l'objet de divers croisements, permettant à l'encyclopédiste de parvenir à son but : la diffusion de l'information va briser, en quelque sorte, la hiérarchie, pour mieux se donner à lire. Se pencher sur l'herpétofaune, c'est l'occasion de voir qu'une classification zoologique peut avoir pour source une appréhension d'abord discursive de l'animal, inscrite dans un projet

⁵⁹ Voir son introduction dans *Les rapaces dans les mondes grecs et latins*. *Catégorisations, représentations culturelles et pratiques*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2015, p. 7-14.

d'écriture, plutôt que d'être ce qu'elle est pour nous : une organisation du vivant selon des critères bio-génétiques qui se veut figée et systématique.

Entre enjeu de cohérence interne, recherche de bonne nomination cautionnée par les Écritures et souci de diffusion du savoir, l'encyclopédiste doit faire des choix pour donner à lire le monde animal. Les reptiles ont donc été l'occasion de voir que ces textes, en cherchant à rassembler l'ensemble du savoir de façon organisée, s'avèrent bien souvent auto-déceptifs, confrontés aux limites de leur propre système. Il s'agit d'organiser une faune qu'on ne classifie pas toujours, un vivant qu'on doit réduire à une logique d'écriture tout en le livrant dans sa perfection et sa multiplicité. En s'intéressant aux reptiles, catégorie lexicalisée très diverse dans son déploiement, c'est la collision entre le groupement livresque et la catégorisation médiévale de la faune que l'on a cherché à interroger. Somme qui se veut un accès méthodique et aisé au savoir, à des fins diverses, l'encyclopédie se doit donc de donner une place au reptile, catégorie qui, on l'aura compris, n'existe qu'à moitié au Moyen Âge, qui préfère parfois rapprocher le crocodile du castor ou le caméléon du lion.